

**campagne électorale**

# INGÉNIERIE\* sur la Colline

**DES NOUVELLES SUR LES ENJEUX GOUVERNEMENTAUX QUI INTÉRESSENT LA PROFESSION D'INGÉNIEUR**

Cette publication n'est pas exhaustive et représente les déclarations et les activités de ces dernières semaines des différents partis fédéraux à l'égard de nos prises de position. Ingénieurs Canada collaborera avec le nouveau gouvernement élu sur les questions d'importance pour la profession d'ingénieur. Cette semaine, l'attention est centrée sur la question des infrastructures.

## Infrastructure

*Ingénieurs Canada s'inquiète de l'état des infrastructures du Canada, étant donné qu'il influe directement sur la qualité de vie de la population canadienne.*

*Ingénieurs Canada souhaite mettre à la disposition du gouvernement fédéral le savoir-faire des ingénieurs afin d'élaborer une approche durable et planifiée en matière d'infrastructures.*

*Ingénieurs Canada croit qu'une approche durable et planifiée en ce qui concerne le renouvellement des infrastructures est nécessaire de la part du gouvernement fédéral.*

## Le Parti Vert

Les municipalités ont besoin de financement permanent et prévisible qui leur permette d'investir dans les infrastructures essentielles telles que les transports en commun et les améliorations au niveau du rendement énergétique et du réseau de distribution d'eau, afin de réduire le gaspillage et de faire face aux précipitations irrégulières d'un climat planétaire changeant, de même que d'investir que dans les installations scolaires et communautaires comme les parcs sportifs, les arts et les occasions culturelles.

Le Parti Vert créera un  
(suite à la page 2)

## Le plan libéral

Un nouveau gouvernement libéral s'engage à allouer 70 milliards de dollars sur dix ans aux infrastructures, avec des fonds supplémentaires venant d'excédent budgétaire imprévu et des ressources de la Banque d'infrastructures. Avec leur engagement concernant les surplus budgétaires imprévus, ils investiront même plus.

Un gouvernement libéral vont privilégier des priorités dans leurs discussions avec les provinces et les municipalités au sujet des ententes-cadres. C'est pourquoi, au cours des dix prochaines années, un gouvernement libéral va accorder :

- Au moins 10 milliards de dollars aux infrastructures stratégiques, notamment les infrastructures vertes comme les centrales de traitement de l'eau potable et des eaux usées et les réseaux de production et de distribution d'électricité propre.
- Au moins 8 milliards de dollars à la Stratégie nationale pour les transports en commun, qui permettra aux villes d'étendre leurs réseaux et de rendre leurs parcs de véhicules plus verts.
- Au moins 3 milliards de dollars à un Fonds pour les petites collectivités, pour que tous les Canadiens puissent profiter d'infrastructures plus robustes et plus résilientes.
- Au moins 4,5 milliards de dollars aux portes d'entrée, corridors et postes frontières de notre pays pour que les infrastructures canadiennes facilitent le tourisme et le commerce, tout en assurant la sécurité du Canada.
- Au moins 3 milliards de dollars aux installations sportives et récréatives, parce qu'une société active est une société en bonne santé et parce que le Canada doit renouveler et agrandir ses arénes et ses autres installations de loisirs.

En plus de ces priorités, leur plan décennal inclut le transfert de près de 25 milliards de dollars aux municipalités au titre de la taxe sur l'essence. Ils ajusteront ce transfert à la croissance nominale du PIB de sorte que les municipalités obtiennent les garanties de financement dont elles ont besoin pour pouvoir suivre la croissance économique.

## Parti Vert (suite de la page 1)

nouveau bassin de financement de l'infrastructure municipale en apportant des changements aux règles fiscales afin de créer une nouvelle obligation REER municipale pouvant être détenue dans des comptes REER et REER autogérés. Selon le Parti Vert, en février 2006 seulement, les Canadiennes et les Canadiens ont acheté pour 8 milliards de dollars de fonds communs de placement.

Cela viendrait s'ajouter à l'affectation directe d'une portion supplémentaire de la taxe fédérale sur l'essence et le carburant aux provinces, qui la transfèreraient aux municipalités. Le Parti Vert appuie le Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités qui réclame un cent de TPS comme mesure raisonnable de financement permanent. Cela sera rendu possible grâce aux recettes générées par la taxe sur les émissions de carbone. Les gouvernements municipaux devront participer à des ententes pour faire en sorte d'empêcher le mitage par l'entremise

d'investissements massifs au niveau de l'infrastructure. La densification des transports en commun rapides, sécuritaires et agréables, des pistes cyclables sécuritaires et des investissements visant à conserver l'électricité et l'eau seront les projets préconisés pour le financement permanent fondé sur la TPS.

### Solutions vertes du Parti Vert :

Changer la politique fiscale pour créer un nouveau bassin de financement à long terme pour l'infrastructure municipale en permettant aux municipalités d'émettre de nouvelles obligations REER municipales (OREERM) qui pourront être détenues dans des comptes REER et REER autogérés.

Affecter un cent de TPS environ par habitant aux gouvernements municipaux pour les initiatives « Des villes vertes », tout en veillant (par le biais d'ententes contractuelles) à ce que le financement soit utilisé non pas de manière à favoriser le mitage, mais de manière à réduire le mitage et les émissions de gaz à effet de serre, conserver l'eau et l'électricité, accroître la densification, élargir les services de transports en commun afin de les rendre pratiques, sécuritaires et abordables, et construire des pistes cyclables et piétonnières. Ce financement pourrait être transféré par le biais des fonds spéciaux municipaux.

Créer six fonds spéciaux municipaux de 500 millions de dollars par année chacun, soit 100 \$ par année pour chaque citoyenne et chaque citoyen en moyenne, auxquels les municipalités pourront faire des demandes de subventions afin de remplacer le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS), qui est moins spécifique.

Augmenter la portion de la taxe sur l'essence et le carburant transférée aux municipalités de 5 cents le litre pour financer les initiatives de transport durable précitées, comme les transports en commun, l'infrastructure cycliste et piétonnière et les routes rurales.

Offrir des crédits d'impôt pour laissez-passer de transports en commun afin d'inciter les employés et les sociétés à utiliser les transports en commun, et imposer le recours aux terrains de stationnements pour les employés.

**Pour plus de détails et un aperçu plus approfondi des diverses plates-formes, consulter les sites Web suivants :**

[www.ndp.ca](http://www.ndp.ca)

[www.liberal.ca](http://www.liberal.ca)

[www.presentpourlequebec.org](http://www.presentpourlequebec.org)

[www.greenparty.ca](http://www.greenparty.ca)

[www.conservative.ca](http://www.conservative.ca)

### Parti conservateur du Canada

Au lundi 29 septembre 2008, date à laquelle cette publication a été préparée, le Parti conservateur du Canada n'avait pas encore diffusé sa plate-forme électorale. Une fois celle-ci rendue publique, nous ajouterons la position des Conservateurs en ce qui concerne les infrastructures.

## Bloc Québécois

Le Bloc Québécois fera pression sur le gouvernement fédéral pour que les investissements en infrastructures soient modifiés de façon à tenir compte de la capacité de chacun : le gouvernement fédéral assumerait 50 % des dépenses, le Québec et les provinces 35 % et les municipalités 15 %, ce qui représenterait un juste reflet des capacités financières de chacun.

Le Bloc Québécois demande donc que le gouvernement fédéral, plutôt que de multiplier les programmes, les regroupe sous la forme d'un fonds de transfert unique et inconditionnel afin de respecter les compétences du Québec et des provinces.

Le Bloc Québécois considère qu'il appartient au gouvernement du Québec de se prononcer sur le système de transport en commun le plus efficace à mettre en place sur la nouvelle structure. La ministre des Transports du Québec, Julie Boulet, et le gouvernement québécois se sont, en outre, déjà prononcés pour la mise en place d'un train léger sur l'actuel pont Champlain. Il n'appartient pas au gouvernement fédéral de remettre en cause ce choix du gouvernement du Québec. La nouvelle structure devra donc intégrer ce choix de développement fait par Québec.

Le Bloc Québécois continuera à faire la pression sur le gouvernement fédéral afin que la forme prise pour la réalisation de ce pont respecte les choix de Québec en la matière.

### Identification de l'électeur au bureau de scrutin

#### Option 1 :

Présenter **une pièce d'identité originale** délivrée par un gouvernement ou un organisme gouvernemental avec vos photos, nom et adresse.

#### Option 2 :

Présenter **deux pièces d'identité originales** autorisées par le directeur général des élections du Canada, **toutes deux avec votre nom, et l'une d'elles avec votre adresse**. Veuillez visiter le site Web pour la liste complète :

<http://www.elections.ca/content.asp?section=ele&dir=id&s&document=index&lang=e&textonly=false#two>.

#### Option 3 :

Vous pouvez être accompagné d'un autre électeur de la même section de vote agissant à titre de répondant et possédant la ou les pièces d'identité acceptées, et dont le nom figure sur la liste électorale. Tous deux doivent faire une déclaration sous serment; une personne ne peut répondre que d'un seul électeur, lequel ne peut lui-même agir à ce titre.

Pour de plus amples informations, consulter <http://www.elections.ca>



## Nouveau Parti démocratique

Les néodémocrates investiront l'équivalent de 1 % de la TPS pour financer davantage les priorités de nos villes et de nos collectivités d'ici 2011, selon le Parti, cela aidera à régler le déficit croissant de l'infrastructure et permettra aux villes et aux citoyens d'éviter de fortes augmentations des taxes foncières.

Cet engagement accru en matière d'infrastructure, qui s'échelonne sur cinq ans, comprendra davantage d'emplois et d'investissements dans les secteurs suivants :

- Système de transport en commun élargi
- Logement abordable
- Services élargis de garde d'enfants
- Amélioration de l'efficacité énergétique des édifices et rénovations écologiques
- Intégration des immigrants
- Routes, autoroutes et points de passage frontaliers
- Bibliothèques publiques
- Centres communautaires
- Égouts et installations de traitement des eaux

Développer les occasions d'emploi au sein de nos collectivités, créer de nouveaux marchés pour les fournisseurs canadiens, renforcer les engagements en matière de développement durable, et encourager l'esprit d'entreprise au Canada en adoptant une politique d'achat local pour le gouvernement fédéral et ses agences.

Dans le cadre des négociations avec les provinces, les municipalités et d'autres intervenants, le NPD élaborera des protocoles d'achat local dans le but de favoriser l'investissement fédéral dans les transports en commun et les infrastructures, ainsi que d'autres investissements.